



La cession deTarbes Industry ouvre une nouvelle page industrielle :

CELLE DES « FORGES DE TARBES ».

Le Tribunal de commerce de Paris a confirmé dans son jugement du 4 août 2021 la reprise de Tarbes Industry par le groupe Europlasma.

Cette cession est désormais formalisée officiellement. Elle reconnaît le savoir-faire et le travail des salariés d'un site « fleuron de l'industrie française doté d'un savoir-faire unique en matière de forgeage, de traitement thermique et d'usinage des métaux ».

Cette reprise est aussi le fruit de la mobilisation sans failles des salariés depuis janvier 2020.

En effet, tout au long de ces 20 derniers mois, les salariés et leurs représentants n'ont cessé d'œuvrer pour qu'une solution industrielle soit trouvée permettant de donner des perspectives au site afin de préserver et développer l'emploi.

C'est pourquoi ils ont refusé l'aventurisme de Frank Supplisson, multi mis en examen et placé sous contrôle judiciaire dans le cadre d'une enquête portant sur les conditions de la reprise du groupe Ascométal en 2014 pour des faits particulièrement graves : « abus de biens sociaux, faux et usage de faux en écriture privée, escroquerie en bande organisée, blanchiment en bande organisée de fraude fiscale aggravée ». De plus, il doit être jugé à Montargis pour des soupçons de « prise illégale d'intérêts » et de « détournement de fonds publics ».

Conscients de l'impasse dans laquelle les conduisait un dirigeant qui ne tenait aucun de ses engagements et qui aura investi en tout et pour tout 2 000 € en vingt mois, les salariés ont su faire preuve de responsabilité tout en alertant sur les dangers qui guettaient l'entreprise.

A cet égard, ils relèvent à nouveau le travail de qualité mené par les pouvoirs publics, au premier rang desquels le ministère des Armées et le préfet des Hautes Pyrénées, le commissaire du gouvernement, le groupe Nexter qui a toujours maintenu sa confiance, la Présidente de Région les députés et élus locaux ainsi que Bastien Lachaud député et membre de la Commission Nationale de la Défense Nationale engagés pour le maintien de notre industrie.

Comme nous l'avons déjà exprimé, nous sommes confiants quant à notre partenariat avec Europlasma, dont la volonté d'investir devrait nous permettre de déployer le plein potentiel de l'usine, de ses salariés et de ses partenaires historiques.

Europlasma prévoit en effet d'investir près de 10 M€ sur 4 ans.

Les investissements réalisés en 2021 seront prioritairement affectés à la consolidation de l'outil de production et à la relocalisation en France des activités d'usinage d'aluminium d'autre part, une recapitalisation de l'entreprise à hauteur de 2 M€ devant être réalisée à l'automne.

UNE PAGE SE TOURNE, UNE AUTRE EST A ECRIRE:

Une page se tourne : celle de Tarbes Industry. Pour laisser place aux :

« Forges de Tarbes ».

Les salariés ont pris acte du sérieux de l'équipe dirigeante actuelle du groupe Europlasma, de sa volonté de diversification de l'activité sur le secteur de la dépollution et de « relocaliser certaines productions stratégiques et diversifier les métiers en internalisant la fabrication des torches à plasma ... -tout en- ... visant une moindre sensibilité de l'entreprise aux activités défense. »

Les salariés mettront tout leur savoir-faire au service de ce projet de redéploiement de l'entreprise. Ils sauront se montrer à la hauteur de ce nouveau défi industriel par leur engagement et leur professionnalisme.

Bien entendu. les salariés qui ont connu deux sinistres industriels sur les trois dernières années restent vigilants.

Ils ont d'ailleurs demandé au Préfet la constitution d'un comité de suivi du projet industriel en cours.

Un comité de suivi qui réunirait dirigeants de l'entreprise, représentants des salariés et pouvoirs publics. Lors de la dernière table ronde Préfectorale, cette demande des salariés avait été approuvée par les repreneurs et le Préfet.